

# LE PROGRAMME

# PIRATE

Export réalisé le 15/09/2024

**NOS IDÉES VOUS PLAISENT ? PIRATEZ-LES !**



# SOMMAIRE

<b>Affaires sociales et santé</b>	.....	<b>3</b>
<b>Création de « mairie mobile »</b>	.....	<b>4</b>
<b>Exposé des motifs</b>	.....	<b>4</b>
<b>Description</b>	.....	<b>4</b>





## **AFFAIRES SOCIALES ET SANTÉ**

# CRÉATION DE « MAIRIE MOBILE »

Institutions, Communes

Au programme depuis Janvier 2020

## EXPOSÉ DES MOTIFS

Les services administratifs d'une mairie sont un outil central pour de nombreuses démarches. Cependant, il est fréquent qu'en campagne, des personnes ne puissent avoir accès à ses services, que ce soit à cause de difficultés personnelles (personnes âgées, personnes en situation de handicap, en maladie) mais aussi de l'éloignement de plus en plus fréquent des bureaux.

Il est important de constater que loin d'améliorer cela, les « maisons de services » proposées par le gouvernement en 2019 risquent d'aggraver la situation en éloignant encore plus le centre de service de l'endroit où vivent les gens.

Il est aussi connu que si, pour de nombreuses personnes, le numérique peut résoudre en partie les problèmes liés à cette distance, la fracture numérique est encore bien présente et ne doit pas être ignorée dans la gestion d'une mairie.

## DESCRIPTION

Le Parti Pirate propose que soit mis en place un système dit de « mairie mobile » permettant à une personne le nécessitant d'avoir, par un simple appel téléphonique, un rendez-vous à domicile avec une personne pouvant répondre à ses demandes (déposer un formulaire, faire le point sur un dossier en cours).

Dans le cadre de petite commune, il serait envisageable de mutualiser ce service pour le rendre disponible au plus de citoyens en ayant besoin.